

L'éditorial continue en ce sens mais je voudrais m'arrêter à cette déclaration du secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Pearson), qui serait extraite, me dit-on, d'un discours prononcé il y a quelque temps mais qui, à moins que l'intéressé ne prétende avoir changé d'opinion, se trouve conforme, je pense, à son opinion actuelle. Cette citation prend un sens particulier après celle du premier ministre (M. St-Laurent), formulée en mars de l'an dernier, nous informant que cette question faisait l'objet de l'attention du ministère de la Justice. J'aimerais que le ministre de la Justice (M. Garson) nous dise exactement quelle attention lui a été donnée. En fait, je voudrais que le ministre de la Justice nous dise s'il est vrai qu'un amendement au Code criminel a été préparé dans le but de mettre hors la loi, en ce pays, l'activité communiste et subversive. Je crois franchement que la Chambre devrait maintenant savoir au juste l'attention portée à cette question par le gouvernement et à quelle décision il en est venu. J'espère que le gouvernement a décidé de prendre une attitude positive à l'égard d'une telle activité.

Comme je l'ai déjà dit, je ne doute aucunement de la sincérité de plusieurs de ceux, —je ne dis point de tous,—qui voient une menace à nos libertés civiles dans toute loi qui ferait un crime des agissements communistes ou autres de même nature. Ils se méprennent encore sur le véritable sens du communisme tel qu'on l'entend aujourd'hui et sur la nature des actes des agents du Kremlin. Il ne s'agit pas aujourd'hui de réfuter quelque raisonnement imprécis ou ténébreux; il nous faut faire face à une réalité brutale, la plus terrifiante que le monde ait jamais connue. Le nazisme et le fascisme ne sont qu'insignifiants en comparaison de la nature et de l'ampleur de cette force épouvantable et néfaste qui étend ses tentacules sur le monde entier.

Quand la guerre a pris fin, il y a moins de cinq ans, un être humain sur douze était sous le joug de cette vile tyrannie. Dans ces cinq courtes années, 600 millions d'habitants de plus ont été soumis à cette forme d'esclavage. La marée rouge monte sans cesse. Elle ne s'est arrêtée ni retirée nulle part. Aujourd'hui, un être humain sur trois est soumis à l'assujettissement le plus vil qu'ait pu concevoir le cerveau torturé d'hommes animés d'intentions néfastes. Voilà la réalité, et le flot rouge est en train d'inonder le globe. Au cours des quelques dernières semaines, nous avons eu d'autres preuves des forces envahissantes du communisme. De nouvelles pressions sont exercées sur l'Inde, la Chine, la Malaisie, l'Indonésie, l'Afghanistan et les

États voisins de la frontière sud-ouest de la Russie. De nouvelles pressions se font sentir ailleurs, en Italie et en France, et même dans notre propre pays.

D'aucuns peuvent encore considérer l'incident comme une manifestation de peu d'importance, mais, il n'y a pas encore une semaine, nous avons eu sous les yeux, à la Chambre des communes même, un symptôme de cette maladie. Les incidents de ce genre peuvent nous sembler de peu d'importance, le fait de quelques individus, mais ouvrirons-nous les yeux à temps? Ces gens n'expriment pas une doctrine politique: ils sont à la solde du Kremlin. Il leur faut tout de même trouver quelque part l'argent nécessaire à leurs publications et autres initiatives qui représentent une dépense considérable. Ce ne sont pas nos ouvriers qui leur fournissent cet argent. Nos ouvriers authentiques méprisent et condamnent le communisme tout autant, sinon plus, que le reste de la population. Ce ne sont pas eux qui appuient l'une ou l'autre de ces initiatives. Nous regardons ces manifestations d'activité communiste d'un œil débonnaire, nous les supportons patiemment, sans y voir rien de bien grave.

Ce n'est qu'en faisant le bilan de tous ces agissements, qui s'étendent à toutes les sphères du domaine social au pays, qu'on se rend compte qu'une telle forme de tolérance, en face de ce qui se passe aujourd'hui dans le monde entier, n'est que pure folie. Si nous aimons vraiment notre liberté, si nous respectons la mémoire de ceux qui ont fait le sacrifice de leur vie dans deux guerres mondiales pour la défense de la liberté, comprenons que le moment est venu pour tout Canadien, surtout pour nous qui représentons collectivement à la Chambre toute notre population de nous décider à prendre les mesures législatives propres à empêcher qu'on abuse de la liberté pour détruire cette même liberté dans notre cher Canada.

En constatant que le communisme embrasse dans son épouvantable étreinte le tiers de la population du globe, nous devons nous rappeler que les armées russes n'ont pas violé une seule frontière pour réaliser l'agression qui a placé d'autres gouvernements sous la domination communiste. Ce n'est que lorsque le coup d'État ou la révolution était un fait accompli que les soldats russes ont été accueillis comme des frères dans une grande cause. Pensons-y bien. Les États baltes, la Roumanie, la Pologne, la Hongrie, la Bulgarie, la Tchécoslovaquie, la Yougoslavie, la Chine, et présentement d'autres régions du sud-est de l'Asie, sont tombés sous la domination du Kremlin par suite du travail de cinquièmes